Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 55 (1917)

Heft: 14

Artikel: Nicolas de Flue

Autor: Marc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-212977

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (ser étage). Administration (abonnements, changements d'adresse), Imprimerie Ami FATIO & C1e, Albert DUPUIS, succ. GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la "PUBLICITAS" Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. - Etranger, un an, Fr. 7 20. ANNONCES: Canton, 15 cent. - Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. - Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Nº du 7 avril 1917: Le parler populaire de Reims (V. F.). — Nicolas de Flue (Marc à Louis). — A propos du général de Weiss (L. Mogeon). — Remembrances d'antan (Mérine). — La carta de vin. — Kyrielles. — L'homme sauvage, feuilleton (Victor Tissot), Fin.

LE PARLER POPULAIRE DE REIMS

n membre de l'Académie de Reims, M. Saubinet, publia dans cette ville, en 1855, un petit glossaire intitulé: Vocabulaire du bas langage rémois. Il avait mis, écrit-il, vingtcinq années à le composer. Pour le lire, il ne faut pas plus de vingt-cinq minutes. Mais, tout menu qu'il est, cet opuscule renferme bien des choses curieuses. On y voit, en particulier, que la langue populaire de Reims n'est pas sans ressemblance avec le parler vaudois.

De même que le riverain du Flon ou du Talent, le Rémois qui ne se pique pas de beau langage, dit: un homme cossu, pour: un homme riche; un puissant homme, pour un homme corpulent; voyons voir; tracer, pour courir; faire beaucoup de pas et de démarches ; la définition, pour la fin; ressembler son père, pour ressem-

Il supprime fréquemment l'r: fenète (au lieu de fenêtre), chambe (chambre), prope (propre), vente (ventre).

Autres altérations dans la prononciation: *mécredi* (mercredi), *armanac* (almanach), *nune* part (nulle part), ménuit (minuit), mélice (milice) milisse, (mélisse), cemetière (cimetière), gession (gestion), indigession (indigestion), la Lormandie (la Normandie). La plupart de ces façons d'articuler ne sont pas inconnues chez nous.

A Reims, on entend dire aussi: influence, pour affluence; imputation, pour amputation; des mouches catholiques, pour cantharides. Avoir de la loquence ne signifie pas : être éloquent, mais avoir une voix très forte, ce qui, pour beaucoup, est le signe de l'éloquence.

Comme dans le canton de Vaud, nombre de mots du vieux français sont demeurés en usage: s'accoter (s'appuyer), annuy (aujourd'hui), araigne (araignée), aveinder (aveindre), chuchiller (chuchoter) et autres de ces archaïsmes qu'aforait La Fontaine et qu'on retrouve dans ses œuvres. Le fabuliste séjourna à Reims à plus d'une reprise. Il en parle avec amour :

Il n'est cité que je préfère à Reims, C'est l'ornement et l'honneur de la France; Car, sans compter l'ampoule et les bons vins, Charmants objets y sont en abondance. Par ce point-là, je n'entends, quant à moi, Tours ni portails, mais gentilles Galloises; Ayant trouvé telle de nos Rémoises Friande assez pour la bouche d'un roi...

De ces belles filles, quand elles s'ajustent, se parent, se font aguichantes, on dit à Reims qu'elles s'aguinchent. Ont-elles moins d'attraits et les voit-on assister à un bal sans danser, elles ne font pas tapisserie, comme ailleurs: elles font la brouette. Les flatter, c'est les faftoter. Portent-elles du linge proproment raccom-

modé, elles sont alingées. Chameau se dit des femmes de rien, de même que d'un gros nuage.

Le Rémois semble se moquer fort des benêts et des lourdauds; du moins les appelle-t-il de bien des façons: beutier, jacquendal, nahu, mastoque, paour, paquant, pataboeuf.

Ce sont là des formes dialectales des contrées limitrophes; du dialecte bourguignon, lorrain, picard, wallon, car la Champagne n'a pas de patois particulier. Elles manquent à notre patois. Sauf erreur, les mots suivants lui font aussi défaut :

Asson, cime d'un arbre.

Bagnole, cahute.
Jacqueçon, petite jaquette, petit cotillon.

Maquelotte, paquet de boue.

Marou, rat ou chat.

Vantes ou lantimolles, crêpes (les merveilles vaudoises).

Tocane, mauvais vin.

Tinglé, vin aigri.

Dagonne, couenne de lard. Coriane, corette, noisette.

Caca, œuf, (cocon en Valais).

Cayot, noix. Déallée, délivrance d'un embarras.

Brouillasser, mousiner, bruiner (chez nous: pleuvigner).

Un temps mat, lourd, doux.

Faire joindre, faire obéir. Aberluder, éberluer, éblouir

Abotir, regarder à la dérobée.

Délamponé, débraillé. Taïon, grand-père.

Culot, charculot, cadet d'une nombreuse famille. Chariton, enfant élevé à l'asile des pauvres, à la Charité.

Chiche-crotte, avare.

Carcaillouse, racaille.

Berluder, flåner. Berludier, flåneur.

Auleur, aulier, désœuvré.

D'autres termes sont les mêmes, ou à peu près, que dans le patois vaudois. Ainsi :

Agis, les aîtres ou êtres de la maison.

Buée, lessive. Util, outil.

Ramon, balai.

Marender, faire le repas du milieu du jour.

Cloque, quelongne, quenouille. Casse, poëlon de cuivre pour boire.

Balosse, poire sauvage (chez-nous, bélosse est

la prune sauvage).

Courgie, fouet. . Palette, pelle à feu.

Cabre, chèvre.

Freumi, fourmi.

Ordon, bande de vendangeurs.

Troche, touffe, pied d'herbe.
Trocher, pulluler.
Bouille, ampoule, cloche.

Azi, rôti brûlé sans être cuit (chez nous : présure). Bornette, petite ouverture, petite fenêtre. Iôque, quelque chose.

Au mitan, au milieu. Recorda, instruire.

Dezou, dessous.

Entoumi, engourdi.

Sa-tu ? sais-tu ?

Sâ-vous? savez-vous?

Arrêtons là cette énumération, et souhaitons aux Rémois de ne pas oublier tout à fait leur pittoresque langage. Mais qu'il leur soit donné avant tout de voir bientôt la fin de l'horrible guerre, de se répandre de nouveau par les vignes en joyeux ordons et d'avoir autre chose que de la locane ou du tinglé à boire à la santé des jolies Galloises qui leur offriront les tantimolles de la paix.

NICOLAS DE FLUE

o séde que stau dzor passà lâi a z'u onna fîta que l'âi ant de l'abbayi de Nicolas de Flue. l'é étà courieu de démandà à noutron régent cein que l'ètâi po on corps et vaitcé cein que m'a racontà:

Clli Nicolas dèmorâve, à cein que paraît, âo fin fond dau canton d'Ontrevalde, ào maîtet dâi bou. L'ètài dein on velàdzo que n'avài min de carràïe que la sinna. Et, po bin vo dere, n'ètâi pas pire onna carrâïe, ma on bocon de carcagnon : dâi lan eintatsî lè z'on lè z'autro avoué dâi z'avan; min de cousena, min de tsemenâ. Droumessâi su la terra, avoué la tîta su onna grôcha pierra et l'avâi onna fascena po sè couvri on bocon. Lo générat Waldemanne que l'ein avâi oïu dèvesà dein lè papâ, l'ètâi vegnâi tot espret du pè Zurique po guegnê son lhî, por cein qu'ein voliâve fére à fére dài tot parà po sè sordà. Clli Nicolas l'ètài on grant'homme, avoué onna pucheinta barba quemet clliaque de mon oncllio Fréderi. N'ètài pas vetu à la derrâire mouda. Mettâi dâi tsausse dèso et pu per dessu onna grôcha vetire quemet on manti et min de bounet. L'allavé à pi detsau, per fra quemet per tsaud. Quand lè qu'on lo vayai on pouave pas sè gravâ de dere : Respet.

Et que s'accordave avoué tote lè dzein que lo cougnessant à tsavon. Pas moin de dhî mousse que l'avâi z'u : l'è vo dere que s'accordâve mimameint avoué sa fenna. L'âi avâi rein qu'avoué sa balla-mére que l'avai z'u onna niéze. L'è du cein que l'avâi fotu lo camp dein clli boû, iô lè renâ sè baillant la bouna ne et iò medzîve prin-

Dein clli vîlhio teimps, lè z'affére n'allâvant pas tant fè dein noutron paï. Ein avâi que sè tsecagnîvant, quemet lè dèmocrate et lè ristou dâi z'autro iâdzo. L'avant convoqua onna tenabllia pè Chetantse ma fasant reinque de lau mourgâ. Waldemanne, lo générat, que lâi ètâi vegnâi, l'ètài on tot crano po tsertsi lè rogne. Mâ lè z'autro l'ètant quemet clliau croûio tsin que dzappant me que sant gros. L'affére voliave . mau verî. On s'insurtâve, on sè dèlavâve, on sè fasâi lo poueing deso lo na, et prau su qu'on allave trère lè couti quand vaitce lo Nicolas de Flue, que savâî tot cein que sè passave pè lo Follie d'Avi, que l'eintre dedein et que lau dit

– N'è-te pas onna vergogne que vo pouéssî vo tsecagnî dinse, vo que vo z'îte ti precaut dau paï. Faudrâi vo couistâ ti bin adrâi, bâogro de crapaud que vo z'îte. Diabe t'einlevâi pi dâi corps dinse que peinsant rein qu'â s'anneu, n'a pas bâire on bon verro einseimbllio quemet dâi z'ami que se recriant. Vo, le petit, na pas adî

guegnî de l'autro côté dài baragne de noutron paï et dessuvî lè dzein que lâi sant, farâi-vo pas bin mî d'ître po coumeincî dâi dzein de tsi no, de Cossalle, de Penà, dau Man, de Tiully, mîmameint de Bîman se faut, mâ que vo seyî dâi bon Vaudois, et pu dâi bon Fribordzâi, âo bin dâi z'autro canton... Et pu, vo, le gros, Waldemanne et lè z'autro précant, porquie voliâi-vo tot coumandà et tot maîtrèyî avoué voûtrè pleins pouvoirs quemet vo lâi dite. Sèdevo pas laissî io lè clli l'impoût fèdèrat que vo voudrâi bin refére tote le z'annaiê, et voutron impoût su lo taba. L'è quemet voutrâ conveinchon dau Gotâ que lâi foudrâi âo diabllio. Et pu, ma pas baillî voutrè pe balle bîte, voutrè grôche z'armaille, âi z'étrandzî, gardâ lè por vo. Vo n'ein âi pas trau : gardâ voutrè modze tsi vo et medzî voutrou bûro vo mîmo.

Et quand ti clliau que l'ètant quie l'oïessant tote clliau boune parole, lè get lau plliorâvant et quand l'ant oïu oncora Nicolas que lau disâi: « Gardâ voutrè modze tsi vo et medzî voutron bûro vo mîmo », n'ant pas mé pu lau teni, l'ant refé la paix et l'ant sounà tote lè clliotse. La demeindze d'aprî, ti lè menistre l'ant fé on prîdzo su clli refrain : « Gardâ voutrè modze tsi vo et medzî voutrou bûro vo mîmo. » Et tote lè dzein l'ant bramâ : « Vive Nicolas de Flue! Respet por lî! »

Marc a Louis.

A PROPOS DU GÉNÉRAL DE WEISS

'AUTRE jour j'ai rencontré mon excellent ami Charles Jaton des Monts de Pully, l'éditeur d'un almanach qui ne manque pas de charme et dont nous refeuilletons volontiers la collection. Il paraît — d'après ce qu'il m'a dit — que mes articles du Conteur au sujet de la révolution vaudoise contiennent une grave erreur. J'ai parlé du «belliqueux» de Weiss tandis qu'il fallait dire le « pacifique » de Weiss. Humilié, je suis retourné aux sources, parce qu'il est toujours préférable de tenir compte d'une objection et même de reconnaître qu'on s'est trompé. Vous devinez que je n'en ferai rien! Que voulez-vous! l'homme est ainsi fait que lorsque sa cervelle lui prépare une opinion, il veille sur celle-ci comme sur son être le plus cher et ne la lâche plus d'une semelle à moins que ce ne soit là son bon plaisir. Vous avez commis une gaffe! Mais il y a mille moyens de démontrer que c'est une merveille.

Donc le général François-Rodolphe de Weiss tut un pacifique. Nous savions déjà qu'il faisait des vers, occupation peu révolutionnaire à moins que ce soient des lambes ou des Blasphèmes. Sauf erreur, le militaire auquel les Bernois confièrent la mission de.... disons, pour rester dans la Stimmung, d'amadouer les Vaudois, avait écrit une chanson dont le motto équivalait à cette formule volontiers baillivale: « Où peut-on être mieux qu'ici ». F.-R. de Weiss était-il un pince-sans-rire? Nous ne le pensons pas. Nous croyons plutôt qu'il était foncièrement gai et prêt à se fendre en quatre pour ne faire nulle peine, même légère, à personne. Quand on est doué d'un pareil tempérament, il y a beaucoup de chance pour être taxé d'homme sans principes par une meute de mécontents qui sont pour la manière forte. Et alors on essaie de sortir de son naturel. C'est peut-être l'accident qui est arrivé au brave de Weiss. Car enfin, de deux choses l'une, ou l'histoire est une blague ou c'est un fait. Oui ou non, avais-je le droit de dire le «belliqueux» de Weiss plutôt que le «pacifique» de Weiss? Je ferai tout d'abord remarquer à mon ami Jaton qu'il y a une différence sensible entre «belliqueux» et «sanguinaire ». Oh! si j'avais prétendu que ce sympathique noble Bernois fût en réalité un homme sans cœur, un soldat sans scrupules, et un amateur de combats à l'épée, c'eût été plus que de l'exagération, mais mon dessein n'était pas si noir. Je faisais simplement allusion à une circonstance connue. Quand Berne vit que décidément les vaudois faisaient mine de ne plus vouloir se contenter des proclamations où on les adjurait en termes émus de rester fidèles à un gouvernement paternel qui avait construit de belles routes et avait offert à ses « sujets » une vie relativement facile; quand Berne, dis-je, vit cela, il choisit l'un des siens pour faire entendre sa voix et ramener les égarés à la raison. Si vraiment de Weiss avait été un pacifique, est-ce qu'il aurait accepté une mission qu'il devait savoir toute militaire et non idyllique! En tout cas les apparences furent contre lui. Il suffit, pour s'en convaincre, de relire les termes de la mise en demeure qu'il adressa de son quartiergénéral aux timides révolutionnaires :

« ..Vous répondrez sur vos têtes envers le souverain et envers ce peuple que vous dirigez si dangereusement, écrit-il le 17 janvier 1798 au Comité de Réunion, de toute part que vous pourriez prendre à cette entreprise (projet de s'emparer du château de Lausanne) et de toutes suites funestes qu'elle entraînerait probablement...»

Il est vrai que de Weiss «invite très amicalement» le Comité à ne le juger que sur « ses principes connus» et à se rappeler même « la bienveillance marquante de l'autorité externe» (la France) dont les Vaudois recherchent l'appui.

Louis Cassat répond au nom du Comité :

« Notre étonnement, M. le général, à la lecture de votre lettre, n'a pu être égalé que par notre indignation. Des menaces seront-elles donc toujours la réponse qu'obtiendront des réclamations aussi justes que modérées... Et c'est vous, M. le général, qui, du haut de votre donjon de Lucens, donnerez le signal du carnage et allumerez les flambeaux de la guerre civile »?

Sous l'impression de cet échange de propos, nous avons en somme symbolisé l'esprit « belliqueux » — ne serait-ce pas un euphémisme — des Bernois en la personne de leur générat qui, nous en convenons, ett préféré qu'on lui laissât la paix. Mais un militaire s'expose à de fâcheuses contradictions quand, après avoir courtisé les Muses, il ne connaît plus que le service de Mars

Que le lecteur nous pardonne ce débat byzantin. On peut être admirateur de Ferdinand de Rovéréa et de ses Mémoires et vivre dans la persuasion que le régime bernois ne fut à tout prendre pas si mauvais qu'on a voulu le dire, que les événements de 1798 ont fauché des illusions et non seulément apporté aux Vaudois leur indépendance; mais que le général de Weiss ait été pacifique ou belliqueux, c'est maintenant le cadet de nos soucis. Voilà plus d'un siècle qu'il est parti du château de Lucens, et sans rancune, puisqu'il a eu chez nous, à Lausanne même, des descendants de joyeuse humeur.

L. Mogeon.

REMEMBRANCES D'ANTAN

Bois de réglisse

Les souvenirs d'enfan-an-ce Ne s'effa-a-cent jamais.

Na des plaisirs les plus vifs des gamins de la seconde moitié du XIXº siècle était de machouiller du bois de réglisse, soit bois doux. Ça ne coûtait pas cher; pour cinque, on pouvait s'en passer largement l'envie.

L'arbrisseau qui produit ce bois sucré croît dans l'Europe méridionale, mais on en trouve aussi chez nous : nous en connaissons des exemplaires dans des jardins d'Arrissoules au district d'Yverdon et à Correvon au district de Moudon.

Mon ami Eugène qui est professeur de botanique, l'appelle glycerrhysa glabra, les apothicaires le dénomment radix léquiritiae et nous autres gamins nous disions tout simplement: bois de réguelisse, de rogalisse ou encore de régalisse... parce qu'on s'en régalait. Comme les cure-dents, ça ne-se mange pas, ça se suce, ça se mordille, ça se machouille, tant est si bien qu'au bout d'un certain temps, ce bois sucré mordillé, machouillé, tout en laissant dans la bouche une saveur sucrée des plus agréable, prend la forme d'un pinceau. Et ce pinceau nous le pourléchions avec componction. Quand nous étions rassasié de savourer, nous mettions le bois en poche, avec nos nius, à moins que nous ne le prêtions, pour un moment, à un ami, car on avait toujours des amis quand on était l'heureux propriétaire d'un morceau de bois doux et l'on ne craignait pas la tuberculose par contagion, en cet heureux temps.

Les enfants d'Arrissoules et de Correvon machent le bois de réglisse à l'état frais-et l'estiment d'autant meilleur qu'il ne leur coûte rien.

L'on sait que le jus de réglisse (le Bæredreck de nos chers et fidèles Confédérés) n'est qu'une décoction concentrée de bois de réglisse.

On pouvait jadis s'offrir pour læ modique somme de un centime pièce, des petits bâtonnets de jus.

Et ce jus de réglisse

Faisait vraiment nes délices.

Mais je constate avec effroi, que comme M. Jourdain faisait de la prose, je fais un distique sans m'en apercevoir. C'est un avertissement pour moi qu'il est temps de mettre un point final à ma longue prose et vous m'excuserez, mon esprit, je veux dire mon jugement, a fat comme le reste, il a sensiblement baissé ave l'âge. Encore le temps de vous dire que si j'ai un moment lucide, je vous commettrai une nouvelle épitre sur : l'écau de jusc et je signe :

MÉRINE.

LA CARTA DE VIN.

Velâdé-Voirgnô, mars 1917. A ces monsus d'aô Conteu Vaudois.

L'ai ya adi daô pliési à liaîne lé z'histoires in patoi que vo no racontâdé toté lé senannés din voutron papaî, et suntôt ciiauque dé Mane è

Ora, deçando passa, in dévezia d'aî carté que l'ai ya et cliace que foudrai, Marc à Louis n'a pas aôblià cliaque d'aô vin! Et bin! praô su que n'araî jamé peinsa d'ître asse vito atiuta, kâ ye vo z'invouïo inque, por vo la montrá, et à Marc assebin, onna carta de vin que noutré z'autorità de Velà-lé-Voirgnô, vignaa, d'établi por la mettre in route aô mai d'avril que vint, et que fà que tzacon, du lou taupi tant qu'aò menistre, mimameint lou sindique, ne porrant baîre aò cabaret de coumouna, que dou déci per dzo, sauf la demeindze que l'aran draî à dou yadzo traì déci, kâ foudra bin que passéiant lab tin, tandu que laô fénné saran in train de barjaquâ in bévecin lou thé, ôbin lou café à l'îdie,... cein sucrò!

Ora, n'allà pà dere que lé mé que vo z'é tot cein raconta, on mé faraî passa por on redzipett A vô revaîre, a on autro yadzo!

Djan Bliesson.

La carte de vin à laquelle fait allusion nots correspondant et dont il a bien voulu nous el voyer un exemplaire, porte, comme entêts, « l'écusson vaudois, à gauche, et, à droite, le mots:

Carte de vin blanc pour une personne. Nom (ici le nom du titulaire).

Au-dessous, deux coupons de trois décilitre chacun, pour le dimanche; puis six autres coupons de deux décilitres chacun, pour les six autres jours de la semaine.

Bien des personnes, sans doute, en auror reçu dimanche un exemplaire.

C'était le 1er avril.

KYRIELLES

V

Pour mettre un terme à la série des kyrielles car il faut une fin à tout, en voici quelques une